

ASBL EUROPEAN FEDERATION OF NURSE EDUCATORS RPM Bruxelles-Capitale N° d'entreprise 0456.771.119

Code IBAN: BE 88 0682 4558 6041 - Code BIC: GKCC BE BB

https://fine-belgique.eu - finebellux@gmail.com Avenue Mounier 100, 1200 Woluwé-St-Lambert

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF FINE DU 26 AOUT 2020

Conseil d'administration: membres en date du 25/6/20

	Nom	Prénom	Institution représentée	Présence
1.	Bauwens	Isabelle	Institut Reine Fabiola - Etterbeek	Présente
2.	Blanchart	Patricia	Institut Technique Paramédical Vésalius Renaix	Présente
3.	Breedstraet	Sophie	Haute Ecole Léonard de Vinci – 1200 Bruxelles	Présente
4.	Bultot	Claudine	HELMO St Julienne - Angleur	Excusée
5.	Calloens	Régine	Haute Ecole Francisco Ferrer – 1020 Bruxelles	Présente
6.	Campi	Christiane	CPSI Avenue Hippocrate 91, 1200 Bruxelles	Présente
7.	Dancot	Jacinthe	Haute Ecole Robert Schuman- 6800 Libramont	Présente
8.	Dehasseleer	Christel	IESPP Boulevard Kennedy – 7000 Mons	Présente
9.	Delclisard	Marc	IPEPS Quai Godefroid Kurth, 100- 4020 Liège (même PO que HEPL)	Excusé
10.	Delguste	Dominique	Institut d'enseignement secondaire complémentaire -IESCA-7301 Boussu	Excusée
11.	Delsupexhe	Marie- Victoire	Haute Ecole de la Province de Namur Campus Provincial- Namur	Présente
12.	Dubois	Yannick	Institut Supérieur de Soins Infirmiers Galilée - Rue Royale 338 – 1030 Bruxelles	Absent
13.	Dury	Cécile	HENALLUX-Espace Saint-Jean-De-Dieu- 5000 Namur	Excusée
14.	Goedert	Maryse	Lycée technique pour profession de santé- Rue Barblé 27 – Luxembourg (GD)	Excusée
15.	Haot	Sabine	WBE	Présente
16.	Herpelinck	Pascaline	Haute Ecole libre de Bxl Ilya Prigogine	Présente
17.	Keutgen	Cornelia	Autonome Hochschule Ostbelgien	Absente
18.	Lekeux	Anne	Membre fondateur -(FEDESUC)	Présente

	Nom	Prénom	Institution représentée	Présence
19.	Lemoine	Philippe	Ecole des femmes prévoyantes socialistes de Liège-	Absent
20.	Noel	Didier	EPSI - Rue Henri Blès 188-190 – Namur (implantation de l'IPES de Seilles)	Absent
21.	Robert	Marielle	Haute Ecole libre de Bxl Ilya Prigogine Bruxelles	Présente
22.	Schumacher	Nathalie	HE Condorcet	Absente
23.	Therasse	Chantal	Haute Ecole de la Province de Liège- Barbou (HEPL)	Absente
24.	Vandeuren	Raymond	FELSI	Présent
25.	Verschuren	Sophie	Haute Ecole Francisco Ferrer – 1020 Bruxelles	Excusée
26.	Willems	Christine	Haute Ecole Léonard de Vinci - 1200 Bruxelles	Présente

Date et lieu de la reunion : la réunion a eu lieu le 26 juin 2020 à 14 H par video-conference en raison de la crise sanitaire du covid 19

1) Confirmation du choix du bureau, délégation de pouvoir

Les changements de statuts ont été publiés au Moniteur le 20 aout 2020. Cependant la nouvelle dénomination n'est pas encore effective. Une demande d'information à ce sujet a été envoyée ce matin à la BCE. Dans le registre de la BCE, les 26 administrateurs sont bien enregistrés et le nécessaire vient d'être fait dans le registre UBO (Ultimate Beneficial Owner = registre des bénéficiaires effectifs). Ce registre est consultable par les administrateurs: http://eservices.minfin.fgov.be/ubo/ puis s'identifier à l'Administration en ligne, rechercher une entité et choisir le numéro d'entreprise 4567.711.19.

Le Conseil d'administration (CA) a voté le 24 juin l'admission des membres effectifs connus à l'unanimité des administrateurs présents ou représentés. Ensuite, l'AG extraordinaire a nommé 26 administrateurs en statuant à la majorité absolue des voix des membres effectifs présents ou représentés et acté la démission de Mme Laurette VANAKELYEN et de M.Pierre Félix, administrateurs.

Le CA est donc actuellement composé des 26 membres figurant ci-dessus dans la liste des présence. Il y a au total 40 membres effectifs.

Le CA de ce 26 aout doit procéder à la nomination du bureau.

Art. 9.8. Le conseil d'administration choisit parmi les administrateurs un bureau composé d'au moins un président, d'un vice-président, d'un secrétaire et d'un trésorier. Un même administrateur peut être nommé à plusieurs fonctions. Les représentants des réseaux cités au point 9.1. du présent statut disposent chacun d'un mandat au sein du bureau.

Le CA décide à l'unanimité:

Composition du bureau

- SEGEC (2 représentants) : Sophie Breedstraet et Anne Lekeux
- CPEONS (2 représentants): Régine Calloens et Chantal Therasse
- FELSI (1 représentant): Raymond Vandeuren
- WBE (1 représentant): Sabine Haot
- TIC FELSI (1 représentant):Marielle Robert

Présidente: Sophie Breedstraet

Vice-présidente et trésorière: Régine Calloens

Secrétaire: Sabine Haot

Art. 9.10. La gestion journalière de l'association avec l'usage de la signature y afférente ainsi que la représentation de celle-ci en ce qui concerne cette gestion, est confiée au bureau du conseil d'administration dont les membres agissent en collège. La gestion journalière comprend aussi bien les actes et les décisions qui n'excèdent pas les besoins de la vie quotidienne de l'association que les actes et les décisions qui, soit en raison de l'intérêt mineur qu'ils représentent, soit en raison de leur caractère urgent, ne justifient pas l'intervention du conseil d'administration.

Les actes, autres que de gestion journalière, qui engagent l'association sont signés conjointement par le président ou son représentant et un autre membre du bureau issu d'un autre réseau. Le conseil d'administration peut accorder une délégation de pouvoirs à un ou plusieurs administrateurs.

Le bureau fait rapport de son activité à chaque séance du conseil d'administration.

Le conseil d'administration peut définir une liste d'actes de gestion journalière dont il délègue les pouvoirs au président agissant seul.

Le trésorier a pour mandat de gérer les comptes bancaires de l'association.

Délégation de pouvoir: à décider au cas par cas.

2) Démission et admission de membres effectifs

Art. 6.1. Les admissions de nouveaux membres effectifs ou adhérents sont décidées souverainement par le conseil d'administration, votant à la majorité des 2/3 des voix des membres présents ou représentés.

La décision d'admission ou de refus est sans appel et ne doit pas être motivée par le conseil d'administration. Elle est portée à la connaissance du candidat par lettre ordinaire.

- Admission de Emmanuel Huart pour l'IESPP de Tournai en remplacement d'Elodie Bauwens qui a quitté l'école,
- Admission de Agnès Destrée pour l'IPNC de La Louvière en remplacement de Stéphanie Stevens.
- Admission de Yves Paquet pour l'Institut provincial Lise Thiry de Charleroi en remplacement de Martine Févry.

3)Situation financière et état des recettes/dépenses

Concernant les comptes annuels 2019, Régine fera signer par Christiane Campi et Sophie Verschuren puis les fera parvenir au greffe de Forest.

Pour le transfert du compte, Régine se rendra à une agence Belfius de son choix avec une copie des statuts et demandera comment procéder.

4)Colloque à distance (27 novembre)

FINE Europe envisage d'organiser le 11 décembre un webinaire sur l'impact de la crise sanitaire sur l'organisation des cours et des apprentissages. Jacinthe pense que le webinaire est une très bonne solution et propose de maintenir le thème du bien-être des étudiants. Ce thème permet de prendre conscience de ce que vivent nos étudiants, d'éclairer le sujet avec les premiers résultats de la thèse de doctorat de Jacinthe et de donner la parole aux étudiants.

Modalités d'organisation du webinaire pour impliquer les étudiants

- partir de la thèse de Jacinthe;
- poser 3 questions à l'avance aux étudiants;
- demander aux enseignants d'en retirer quelques bonnes pratiques en terme d'accompagnement.

On peut générer le débat entre 10 personnes, les autres étant spectateurs mais pouvant poser leurs questions par écrit

Choix des 10 personnes : MSP, psy, coordonnateur de stage, méthodologiste ? Christiane Robin qui travaillait à William Lennox ? Représentant de ministre ? Delphine (Cabinet Glatigny)? Miguel ? Quelqu'un du Cabinet Désir ? Niveau communautaire ? Envisager le regard du Grand Duché de Luxembourg, de la Communauté germanophone ? Des personnes qui travaillent avec la FWB et la Communauté flamande ?

On peut faire des exposés puis une table ronde.

Système Converser: questions posées dans ce système pendant les exposés, deux personnes du CA les classent par thème puis les posent aux experts pour alimenter le débat. Sophie a pris contact avec IdeaBee pour envisager les possibilités techniques pour le webinaire et attend un devis.

Travail dans l'ordre : GT pour faire un programme avec un timing (Christine, Jacinthe, Marie-Victoire, Patricia). Jacinthe propose de travailler après cette réunion.

Modalités d'utilisation des résultats du webinaire

Dégager des pistes et des bonnes pratiques.

5)Calendrier 2020-2021 Bureau mardi 2/9 à 8h30 par Zoom CA fin septembre – début octobre (Doodle) CA après le congé d'automne (Doodle)

6)Divers

Cotisations: Régine demande comment procéder quand on lui demande de renvoyer la facture, alors qu'elle ne l'a pas. Décision: envoyer un autre document avec la mention « rappel » pour 2019 (150 EUR à tous les membres). Pour 2020, envoi des factures pour chaque membre à partir d'octobre. Le montant sera décidé au prochain bureau.

Le PV est approuvé en séance.

Sophie BREEDSTRAET

Sabine HAOT

Administrateur - Présidente

Administrateur - Secrétaire